

Programme Cycle 4 Enseignements Artistiques

La sensibilité, l'expression et la culture artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements d'arts plastiques et visuels et d'éducation musicale. Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique et le travail vocal, l'écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images. Finalités, car l'ensemble des activités nourrit, pour tous les élèves, les compétences artistiques, les capacités expressives et la compréhension des œuvres. Arts plastiques et visuels et éducation musicale construisent une écoute, un regard curieux et informés sur l'art, dans sa diversité. Ils prennent en compte le son et les images qui font partie de l'environnement quotidien des élèves. Ils contribuent ainsi à la construction de la personnalité et la formation du citoyen, développant l'intelligence sensible et procurant des repères culturels nécessaires pour participer à la vie sociale.

Les enseignements des arts plastiques et visuels et d'éducation musicale sont propices à la démarche de projet. Ils s'articulent aisément avec d'autres enseignements pour consolider les compétences, transférer les acquis dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire, s'ouvrant ainsi à d'autres domaines artistiques, tels que l'architecture, le cinéma, la danse ou le théâtre. Ils s'enrichissent du travail concerté avec les structures et partenaires culturels. Ils contribuent obligatoirement et de manière essentielle à l'enseignement transversal d'histoire des arts. Arts plastiques et visuels, éducation musicale et histoire des arts sont ainsi le fondement, au sein de l'école, du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève, contribuant aux trois champs d'action constitutifs : rencontres, pratiques et connaissances.

1^{ère} partie : programme d'Education musicale

L'éducation musicale conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, elle apporte aux élèves les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement de leurs capacités d'écoute et d'expression. Par la mobilisation du corps dans le geste musical, elle contribue à l'équilibre physique et psychologique. Éduquant la perception et l'esprit critique sur les environnements sonores et musicaux, elle participe à la prévention des risques auditifs et au bon usage de l'appareil vocal. Si le cycle 4 termine le parcours de formation obligatoire en éducation musicale débuté dès le cycle 2, il prépare la poursuite d'une formation musicale au lycée pour les élèves qui le souhaitent.

Comme aux cycles précédents, **deux champs de compétence organisent le programme au cycle 4, celui de la production et celui de la perception.** Le premier investit des répertoires toujours diversifiés et engage la réalisation de projets musicaux plus complexes par les techniques mobilisées. Le second poursuit la découverte de la création musicale d'hier et d'aujourd'hui, mobilise un vocabulaire spécifique plus précis et développé, s'attache enfin à construire, par comparaison, des références organisant la connaissance des esthétiques musicales dans le temps et l'espace. Ces deux champs de compétence sont mobilisés en permanence dans chaque activité et ne cessent de se nourrir mutuellement. En cycle 4, la variété des activités menées permet de structurer l'acquisition de connaissances **au sein de six domaines complémentaires : le timbre et l'espace ; la dynamique ; le temps et le rythme ; la forme ; le successif et le simultané ; les styles.** Les situations d'apprentissage mobilisent toujours la sensibilité singulière de chaque élève comme sa capacité à s'engager résolument pour enrichir le travail collectif. La voix — et la pluralité de ses registres d'expression — reste l'instrument privilégié des pratiques musicales, qu'il s'agisse de monter des projets musicaux ou bien d'accompagner le travail d'écoute. Au moins une fois par an, le professeur intègre à son enseignement une des thématiques d'histoire des arts. Au terme du cycle, forts d'expériences successives qui dialoguent entre elles, les élèves ont construit une culture artistique nourrie de compétences à faire de la musique et à découvrir la diversité de la création musicale.

Un enseignement de chant choral est proposé complémentaiement dans chaque établissement aux élèves désireux d'approfondir leur engagement vocal et de pratiquer la musique dans un cadre collectif visant un projet de concert ou de spectacle. Cet enseignement est interniveaux et intercycles ; il accueille tous les élèves volontaires sans aucun prérequis. La chorale participe fréquemment à des projets fédérateurs réunissant plusieurs collèges, des lycées et des écoles. Elle amène à travailler avec des musiciens professionnels (chanteurs solistes, instrumentistes) et à se produire sur des scènes du spectacle vivant. Elle profite ainsi pleinement du partenariat avec les artistes, les structures culturelles et les collectivités territoriales. Croisant fréquemment d'autres expressions artistiques (danse, théâtre, cinéma, etc.), associant volontiers plusieurs disciplines enseignées, les projets réalisés ouvrent des perspectives éducatives nouvelles, originales et particulièrement motivantes contribuant à la réussite des élèves.

1) Compétences travaillées

Au cycle 4, les compétences travaillées qui structurent l'enseignement de l'éducation musicale poursuivent et approfondissent le travail entrepris dès le cycle 2. Cependant, les situations d'apprentissage deviennent plus exigeantes et conduisent à des

études, des réflexions et des réalisations plus complexes et ambitieuses sollicitant toujours davantage la responsabilité, l'initiative et l'engagement des élèves.

Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création

- Définir les caractéristiques musicales d'un projet puis en assurer la mise en œuvre en mobilisant les ressources adaptées
- Interpréter un projet devant d'autres élèves et présenter les choix artistiques effectués
- ⇒ *Domaines du socle : 1, 3, 5*

Écouter, comparer, construire une culture musicale commune

- Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels
- Identifier par comparaison les différences et ressemblances dans l'interprétation d'une œuvre donnée
- ⇒ *Domaines du socle : 1, 3, 5*

Explorer, imaginer, créer et produire

- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail
- Concevoir, réaliser, arranger, pasticher une courte pièce préexistante, notamment à l'aide d'outils numériques
- Réinvestir ses expériences personnelles de la création musicale pour écouter, comprendre et commenter celles des autres
- ⇒ *Domaines du socle : 1, 2, 5*

Échanger, partager, argumenter et débattre

- Porter un regard critique sur sa production individuelle
- Développer une critique constructive sur une production collective
- Argumenter une critique adossée à une analyse objective
- Distinguer les postures de créateur, d'interprète et d'auditeur
- ⇒ *Domaines du socle : 1, 3, 5 Attendus de fin de cycle*

Dans le tableau ci-dessous, les grandes compétences « Explorer, imaginer, créer et produire » et « Échanger, partager, argumenter et débattre » s'exercent et se développent nécessairement en mobilisant l'ensemble des connaissances liées à la production et à la perception et en tirant parti des situations et activités qui sont données en exemple pour les grandes compétences « Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création » et « Écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique ».

2) Attendus de fin de cycle

- Mobiliser des techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création
- Identifier, décrire, commenter une organisation musicale complexe et la situer dans un réseau de références musicales et artistiques diversifiées
- Concevoir, créer et réaliser des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion
- Présenter et justifier des choix d'interprétation et de création, justifier un avis sur une œuvre et défendre un point de vue en l'argumentant

Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Définir les caractéristiques musicales d'un projet puis en assurer la mise en œuvre en mobilisant les ressources adaptées	Interprétation de projets musicaux : jeux de parodie, de pastiche, de transformation en jouant sur les différents paramètres de la musique
Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en œuvre - Réaliser des projets musicaux dans un cadre collectif (classe) en petit groupe	Recherches prosodiques par création de texte sur une chanson préexistante

ou individuellement	
Interpréter un projet devant d'autres élèves et présenter les choix artistiques effectués	Recherche et comparaison d'interprétations disponibles sur internet d'une chanson travaillée en classe
Tenir sa partie dans un contexte polyphonique	Réalisation de courtes créations (voix, sources sonores acoustiques et électroniques diverses) dans le style d'une pièce étudiée par ailleurs
<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire de projets relevant d'esthétiques diverses (chanson actuelle, du patrimoine, non occidental ; air d'opéra, de comédie musicale, mélodie, etc.) • Vocabulaire et techniques de l'interprétation et de l'expression musicales (domaines de la dynamique, du phrasé, du timbre, du rythme, de la hauteur, de la forme, etc.) • Outils numériques simples pour capter les sons (enregistrement), les manipuler (timbre) et les organiser dans le temps (séquence) • Démarches de création : chanson sur texte ou musique préexistants ; notions de prosodie 	Réalisation par petits groupes de créations numériques sur cahier des charges et comparaison des réalisations interprétées

Écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique	
Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux longs et complexes	Commentaire comparé portant sur plusieurs extraits : <ul style="list-style-type: none"> • d'une même œuvre • d'œuvres différentes esthétiquement proches ou éloignées • de plusieurs interprétations d'une même pièce • d'une version concert et d'une version studio d'une même pièce • de plusieurs standards numériques d'enregistrement et de diffusion (MP3, Wav)
Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels	
Mettre en lien des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels	
Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux	Recherche orientée - sur internet - sur un type de formation musicale, une catégorie, un style, une culture et présentation argumentée des choix effectués
Associer des références relevant d'autres domaines artistiques aux œuvres musicales étudiées	Recherches d'œuvres et élaboration d'une « playlist » répondant à un ensemble de critères
Identifier par comparaison les différences et ressemblances dans l'interprétation d'une œuvre donnée	Montage numérique de brefs extraits audio relevant d'œuvres et d'esthétiques différentes dans une perspective de création ; présentation, comparaison à d'autres choix, argumentation
Percevoir et décrire les qualités artistiques et techniques d'un enregistrement	Recherche d'associations originales entre musique et image animée : recherche, expérimentation, choix, montage, présentation, comparaison, argumentation
Manipuler plusieurs formes de représentation graphique de la musique à l'aide d'outils numériques	Recherches sur la physiologie de l'audition et la physique du son ; réflexion sur l'impact des situations sociales (environnement sonore urbain, écoute au casque, concerts, etc.) sur la santé auditive
<ul style="list-style-type: none"> • Lexiques du langage musical (timbre & espace, dynamique, temps et rythme, forme, successif et simultané, styles), de l'interprétation et de l'enregistrement pour décrire et commenter la musique • Grandes catégories musicales : musique vocale, instrumentale, électroacoustique, mixte, etc. • Quelques grandes œuvres musicales représentatives du patrimoine français, européen, occidental et non occidental ; ensemble de marqueurs stylistiques • Ensemble de repères relatifs à l'histoire de la musique et des arts 	

- Conscience de la diversité des cultures, des esthétiques et des sensibilités dans l'espace et dans le temps
- Diversité des postures du mélomane et du musicien : partager, écouter, jouer, créer
- Fonctions de la musique dans la société ; interactions avec d'autres domaines artistiques
- Apports du numérique à la création et à la diffusion musicales
- Repères sur le monde professionnel de la musique et du spectacle vivant
- Physiologie et fonctionnement de l'audition ; connaissance des risques
- Environnement sonore et développement
- Notions d'acoustique et de physique du son ; notion de Décibel (Db), de compression du son

Explorer, imaginer, créer et produire

Domaine de la Production

- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail
- Concevoir, réaliser, arranger, pasticher une courte pièce préexistante, notamment à l'aide d'outils numériques
- Identifier les leviers permettant d'améliorer et/ou modifier le travail de création entrepris
- Mobiliser à bon escient un système de codage pour organiser une création
- S'autoévaluer à chaque étape du travail

Domaine de la Perception

- Identifier, rechercher et mobiliser à bon escient les ressources documentaires (écrite, enregistrée notamment) nécessaires à la réalisation d'un projet
- Réinvestir ses expériences personnelles de la création musicale pour écouter, comprendre et commenter celles des autres
- Concevoir une succession (« playlist ») d'œuvres musicales répondant à des objectifs artistiques
- S'autoévaluer à chaque étape du travail

Échanger, partager, argumenter et débattre

Domaine de la Production

- Développer une critique constructive sur une production collective
- Porter un regard critique sur sa production individuelle
- Contribuer à l'élaboration collective de choix d'interprétation ou de création
- Transférer sur un projet musical en cours ou à venir les conclusions d'un débat antérieur sur une œuvre ou une esthétique

Domaine de la Perception

- Problématiser l'écoute d'une ou plusieurs œuvres
- Distinguer appréciation subjective et description objective
- Argumenter une critique adossée à une analyse objective
- Respecter la sensibilité de chacun
- S'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques
- Distinguer les postures de créateur, d'interprète et d'auditeur

3) Croisements entre enseignements

Au cycle 4, les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ouvrent de nouvelles possibilités pour atteindre les objectifs de l'enseignement d'éducation musicale fixés par le programme. Si des objets d'étude peuvent être aisément identifiés pour permettre de croiser plusieurs approches disciplinaires, de nombreuses compétences développées en éducation musicale peuvent s'appliquer à des objets d'étude plus éloignés.

La thématique « Culture et création artistique » garde un statut particulier : étant au cœur de la discipline éducation musicale, elle peut accueillir de nombreuses rencontres interdisciplinaires susceptibles de nourrir une large partie des compétences du programme comme de construire les connaissances qui y sont liées. Les professeurs d'éducation musicale veillent à explorer

l'ensemble des autres thématiques. Les différentes expériences faites dans le cadre des EPI enrichissent le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

À titre de pistes possibles :

« Culture et création artistiques »

- ⇒ en lien avec les arts plastiques et visuels, le français, l'histoire et la géographie, les langues vivantes
- Hybridation, métissage et mondialisation dans la pratique artistique
- Arts musicaux et montée du pouvoir royal dans la France et l'Europe des XVIe et XVIIe siècles (comment ils en rendent compte, comment ils sont stimulés par elle)

« Culture et création artistiques », « Sciences, technologie et société »

- ⇒ en lien avec les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie Sens et perceptions (fonctionnement des organes sensoriels et du cerveau, relativité des perceptions)

« Culture et création artistiques », « Sciences, technologie et société », « Information, communication, citoyenneté »

- ⇒ en lien avec la technologie, la physique-chimie, les mathématiques, le français, les arts plastiques et visuels
- L'impact des technologies et du numérique sur notre rapport à l'art ; aux sons, à la musique ; à l'information

« Corps, santé, bien-être et sécurité » en lien avec les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie, la technologie »

- L'exposition au son et à la musique dans les pratiques sociales

« Culture et création artistiques », « Monde économique et professionnel »

- ⇒ en lien avec les arts plastiques et visuels, le français, la géographie ; contribution au parcours avenir
- Découverte de la chaîne économique et professionnelle reliant l'artiste créateur au spectateur- auditeur.

2^{ème} partie : Annexes

1) En préambule

Du bruit à la musique, le sonore est une dimension omniprésente de notre quotidien contemporain. Alors que la puissance expressive de la musique est mobilisée dans une multitude de situations, le numérique et les réseaux de communication bouleversent nombre de repères qui modifient la circulation des cultures et proposent de nouvelles façons de pratiquer la musique. Les situations d'écoute se sont considérablement enrichies sinon transformées : le concert se trouve concurrencé par le foisonnement des musiques enregistrées, l'écoute collective est marginalisée par les outils nomades individuels, la continuité de l'œuvre est atomisée... Ces évolutions ont renforcé les effets de mode et de masse souvent au détriment d'une culture construite, critique et réfléchie.

En prise avec ces réalités, l'éducation musicale conduit les élèves vers une approche critique de ce monde en mouvement. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels essentiels. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, elle apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression. Par la mobilisation du corps dans le geste musical, elle contribue à l'équilibre physique et psychologique. Éduquant la perception et l'esprit critique sur les environnements sonores et musicaux, elle participe à la prévention des risques auditifs et vocaux. Elle prépare la poursuite d'une formation musicale au lycée.

2) Introduction aux contenus

Les compléments au programme du cycle 4 visent à apporter aux professeurs des repères de différentes natures leur permettant de construire des progressions pédagogiques sur chaque année du cycle. Ils s'organisent en plusieurs chapitres complémentaires :

A. Une organisation en séquences successives

Visant les objectifs de formations définis par le volet 3 du programme, la progression pédagogique annuelle est organisée par la succession d'**au moins cinq séquences**, chacune d'entre elles réunissant *a minima* l'étude d'une

oeuvre de référence enrichie de nombreuses écoutes périphériques et la réalisation d'un **projet musical d'interprétation ou de création**. Chaque séquence permet ainsi de travailler les deux champs qui structurent l'éducation musicale depuis le cycle 2, celui de la **perception** et celui de la **production**. Ainsi conçu, le cours d'éducation musicale gagne à s'organiser dans une régularité, une stabilité et une pérennité hebdomadaires qui structurent **un rapport au temps indispensable à tout apprentissage musical**.

Les **référentiels pour la construction des compétences** présentés ci-dessous permettent d'identifier les objectifs précisément visés par chaque séquence et les acquis qui y sont construits.

B. Deux grands champs de compétences : percevoir & produire

B.1 Percevoir

- Pour écouter mieux

Le numérique et l'internet ont banalisé la présence de la musique dans le quotidien des sociétés technologiquement développées. Paradoxalement, les moments où l'attention auditive est pleinement mobilisée sont devenus plus rares. Si l'élève dispose aujourd'hui de tous les moyens possibles pour écouter, l'éducation musicale lui apprend à en tirer parti. **Elle entraîne sa perception** à identifier les caractéristiques constitutives de ce qu'il entend, à construire des connaissances et à découvrir de nouvelles émotions. Elle l'engage à forger un avis personnel sur la musique qu'il entend, à développer ses **capacités de jugement et son esprit critique**. Le développement de cette compétence permet à l'élève d'effectuer des **choix personnels** dans le vaste éventail des musiques qu'il peut écouter.

- Pour se construire une culture

La musique aujourd'hui s'adosse à un patrimoine historique riche et diversifié. Si les technologies numériques et les réseaux de communication en facilitent chaque jour un peu plus l'accès, elles tendent à lisser les différences, qu'elles soient historiques, esthétiques ou culturelles. Devant cette profusion, l'élève apprend à se repérer en maîtrisant progressivement des références musicales et artistiques diversifiées. Le développement de sa perception lui apporte une profondeur culturelle dans l'espace et le temps lui permettant de relier les caractéristiques de ce qu'il entend ou interprète à des éléments remarquables des contextes d'origine. Il développe sa conscience de la temporalité des œuvres et apprend à les considérer comme des sources de savoirs.

ANNEXE 1 : LA PERCEPTION

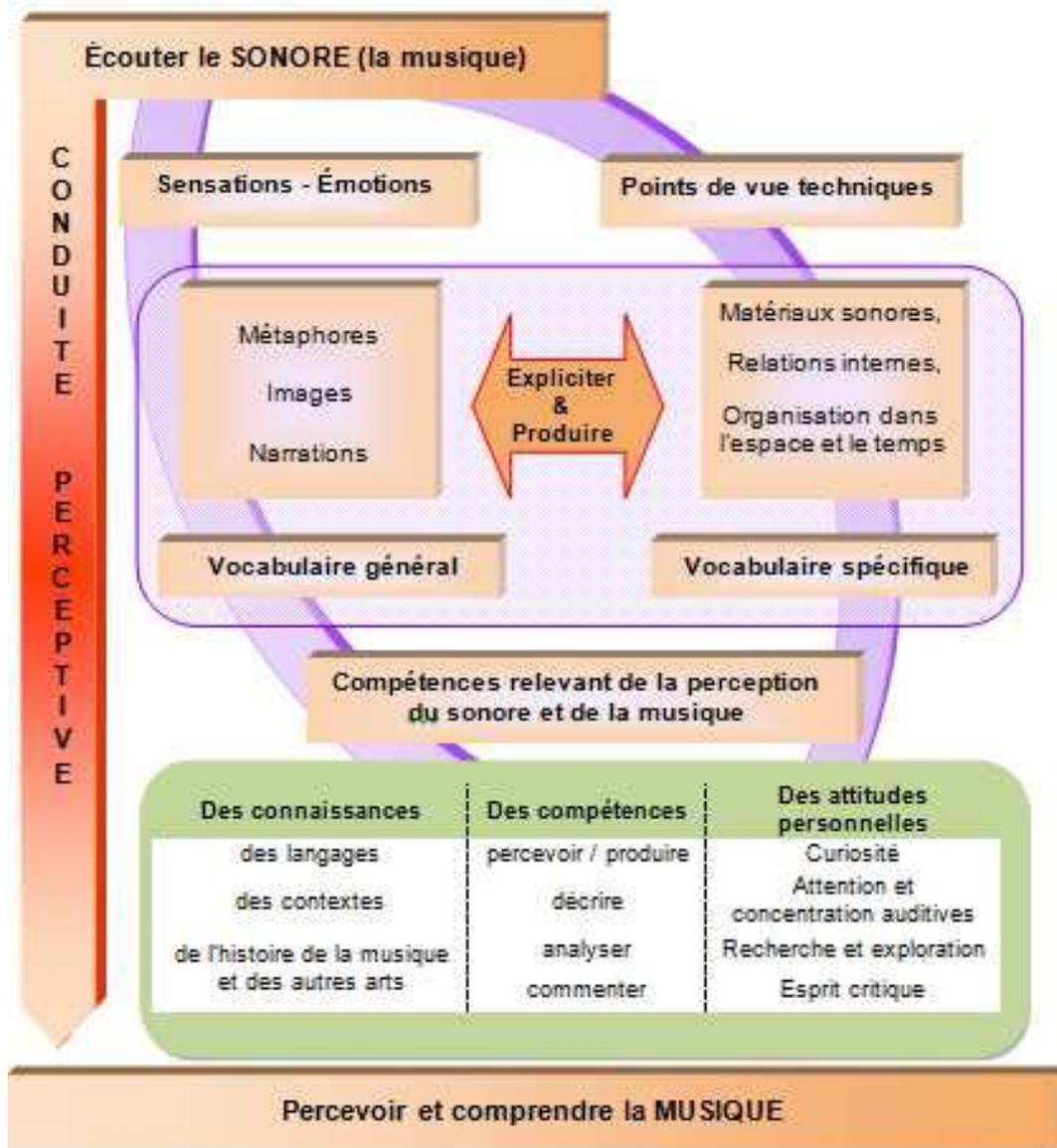
⇒ 1. Processus pédagogique visant le développement de la perception

Éduquer l'écoute, c'est offrir à l'élève la possibilité de découvrir et comprendre la musique, à travers un ensemble stylistique riche et diversifié. Pour cela, le professeur mobilise et développe en permanence les capacités des élèves tout en leur apportant de nouvelles connaissances. Cette indispensable interaction repose sur trois composantes principales :

- ⇒ la sensibilité de l'élève qui dépend pour partie de son expérience et de ses références,
- ⇒ les caractéristiques de l'œuvre écoutée et/ou interprétée,
- ⇒ le contexte historique et culturel dont l'œuvre témoigne.

Les pédagogies mises en œuvre exigent alors une démarche rigoureuse qui suit dans la plupart des cas

- ⇒ le schéma suivant :



⇒ 2. Ce que l'élève apprend dans le domaine de la perception

Écouter, explorer et caractériser le sonore et le musical	Écouter et étudier les œuvres pour construire une culture musicale et artistique
se rendre disponible à la perception des sons et de la musique (silence, concentration)	découvrir que la sensibilité musicale peut varier selon l'époque ou la situation géographique du créateur comme de l'auditeur
tirer parti de la subjectivité de sa perception plutôt que d'en rester dépendant	respecter l'expression de la sensibilité de chacun
apprendre que sentiment et émotion sont les révélateurs d'une réalité complexe et permettent de comprendre les significations portées par la musique	apprendre que la musique témoigne toujours de contextes qui la dépassent, qu'il s'agisse de faits historiques ou d'espaces géographiques
apprendre que l'émotion est un sentiment relatif, propre à chaque individu, qu'elle ne présume pas de l'objectivité des faits et doit donc être acceptée pour ce qu'elle est chez lui et chez les autres	apprendre que la création musicale aujourd'hui est à la croisée de ces diverses influences et traditions, dans tous les cas l'expression d'un contexte original et complexe
formuler l'état de sa perception subjective ou objective avec un vocabulaire approprié et pour partie spécifique	
décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical	apprendre que toute culture se construit dans un faisceau de traditions et de contraintes et que sa sensibilité dépend pour une large part de la connaissance des codes, conventions et techniques qui la fondent
comparer les musiques pour, induire, déduire et vérifier des connaissances qu'il utilisera ensuite dans d'autres contextes	
analyser son environnement sonore, à identifier les sources qui le constituent et en comprendre ses significations	apprendre que la musique est faite de continuités et de ruptures, d'invariants par-delà l'histoire et la géographie mais aussi de spécificités qui jalonnent les langages et les esthétiques
savoir orienter son attention dans une direction particulière, sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres	
mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux de plus en	apprendre que l'histoire européenne de la musique, si

plus longs et complexes	elle se développe sur une très longue durée, s'organise en grandes périodes esthétiques
transposer ses connaissances et compétences vers des musiques qu'il écoute de sa propre initiative	
apprendre que l'oreille est un instrument intelligent, sensible et souvent virtuose. Mais qu'elle est aussi fragile et que son altération est irréversible	

⇒ **3. Outil récapitulatif des œuvres étudiées dans l'espace et le temps de la musique et des arts**

Le tableau ci-dessous permet de garantir et d'identifier la diversité des œuvres étudiées constitutives du parcours de formation tout au long du cycle. Il présente plusieurs catégories de repères complémentaires :

- Périodes historiques
- Aires géographiques et culturelles
- Champs de questionnement susceptibles d'organiser l'étude des œuvres

Les œuvres au cœur des séquences témoignent...	de cadres géographiques et culturels, de contextes historiques...	Musiques occidentales						Musiques non-occidentales			
		Musique de tradition écrite						Musique de tradition orale			
de grandes problématiques relatives à la musique...		Moyen Âge	Renaissance	Baroque	Classique	Romantique	XXe et XXIe siècles				
		5 4 3	5 4 3	5 4 3	5 4 3	5 4 3	5 4 3	5 4 3	5	4	3
...pure, narrative, descriptive, figurative, religieuse, etc.											
... dans ses liens avec d'autres domaines artistiques (image, corps et mouvement, scène, poésie, etc.)											
..., à ses fonctions et aux circonstances de sa création et de son usage											
... à son interprétation, son arrangement, sa récréation											
... et à sa façon de métisser les cultures											
... et à la place qu'elle occupe et au rôle qu'elle joue dans la société contemporaine											

B.2 Produire

De l'interprétation d'un répertoire à la création d'une pièce originale, l'éducation musicale apporte une expérience maîtrisée de la production musicale. Quels que soient les projets mis en œuvre, l'élève en mesure les exigences techniques, les contraintes propres et apprend à y investir sa responsabilité de musicien. Il apprend que la musique, au-delà de ses divers patrimoines et des créations contemporaines, est un langage expressif dont il peut s'emparer. Parmi la multitude d'outils de production sonore aujourd'hui disponibles, **la voix** reste le vecteur le plus immédiat et le plus utilisé dans le monde pour faire de la musique. Pour ces raisons, elle est particulièrement appropriée aux travaux d'interprétation et de création dans un cadre collectif en milieu scolaire, y compris durant la mue qu'il faut accompagner. La voix de l'élève, portée à chaque instant par un souci d'exigence artistique, est ainsi l'instrument privilégié de la réalisation des projets musicaux.

Inversement, leur réalisation contribue pour une large part à son développement physiologique et technique. L'utilisation d'autres ressources sonores, tout en contribuant à renforcer les compétences de l'élève interprète et créateur de la musique, ne peut se substituer à la voix qui garde un rôle central. Dans une majorité de cas, l'interprétation, l'arrangement ou la récréation d'une chanson préexistante est à la base du projet mis en œuvre. Le choix du répertoire est déterminant pour garantir une culture pratique qui soit ouverte autant sur le patrimoine ancien et récent que sur l'actualité contemporaine de la création.

Ainsi, chaque année du cycle 4, les élèves rencontrent au moins une chanson actuelle (connue – ou non – des élèves), une chanson du patrimoine récent (à peu près les quinze dernières années de la création) et une chanson du

patrimoine ancien. En outre, chaque année, au moins un projet relève d'autres esthétiques ou cultures, notamment de la tradition des musiques savantes occidentales (air d'opéra, mélodie ou *lied*, chanson de la Renaissance, air sacré, etc.).

Au service d'une connaissance de la langue, de ses règles et exigences prosodiques, les chansons d'expression française doivent être privilégiées sans exclusive. Par ailleurs, initialement interprétées par des chanteurs solistes et arrangées pour des formations particulières, les chansons choisies doivent être adaptées à une interprétation collective.

Si les élèves sont fréquemment mis en situation d'expérimentation ou de recherche au sein de chaque séquence, l'un des projets musicaux approfondit cette démarche pour lui donner une place centrale. Mobilisant l'imagination des élèves au bénéfice d'une création originale et maîtrisée, il s'appuie alors explicitement sur les connaissances et compétences acquises ou parallèlement étudiées au titre de la séquence en cours.

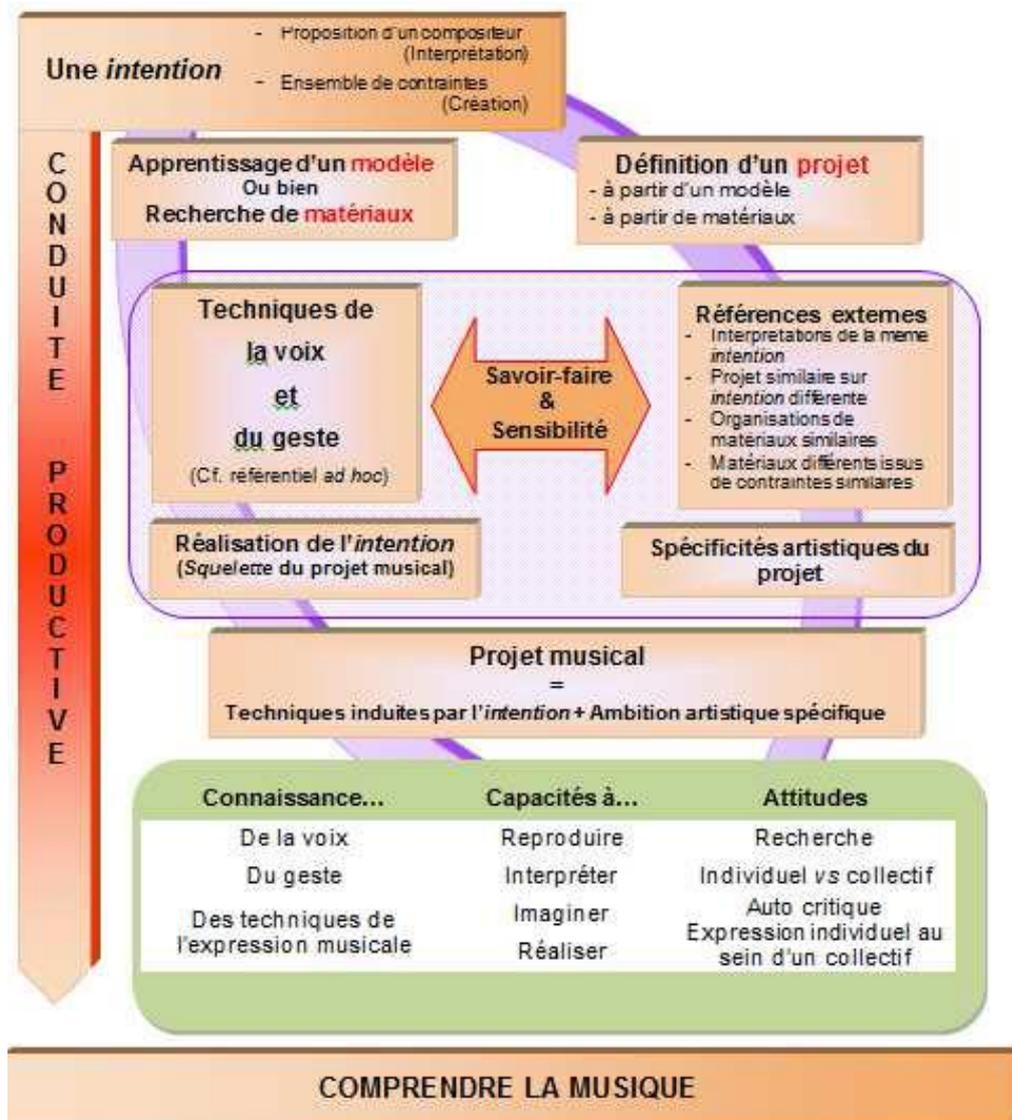
Le tableau récapitulatif de la **diversité des projets musicaux** est un guide utile permettant de garantir l'équilibre des répertoires travaillés.

Annexe 2 : la production

⇒ 1. Processus pédagogique visant le développement de la production

Partant le plus souvent d'un répertoire préexistant, un projet de production musicale consiste en une interprétation, un arrangement ou en toute autre démarche combinant ces différentes approches ou rendue possible par les outils numériques dédiés au sonore. Il peut également mobiliser la créativité des élèves en partant d'un ensemble cohérent de contraintes. La création collective convoque dans ce cas des savoirs techniques et des références culturelles relevant de la musique et des autres arts. Ce travail d'interprétation ou de création mobilise en permanence la perception auditive de chaque élève. D'abord pour s'entendre soi-même tout en restant attentif à la production d'ensemble et ainsi identifier les éléments sur lesquels peser pour améliorer le résultat obtenu. Ensuite, pour puiser dans les musiques parallèlement écoutées des éléments qui pourraient enrichir le travail mené.

Les pédagogies mises en oeuvre s'appuient sur l'exigence artistique portée par le professeur et relèvent dans la plupart des cas de la logique présentée par le schéma ci-dessous :



⇒ 2. Ce que l'élève apprend dans le domaine de la production

Interpréter et créer la musique	Le projet musical pour développer l'exigence artistique et la culture de l'élève
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre que la voix participe à la connaissance de son corps ; - apprendre que la qualité du geste vocal repose sur la maîtrise simultanée de plusieurs composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance ; - moduler son expression (timbre, dynamique, phrasé, etc.) ; - imiter un modèle puis l'interpréter ; - mémoriser des pièces d'origines variées qui constituent progressivement un répertoire ; - écouter sa production pour la corriger et la préciser ; - écouter les différentes parties musicales tout en situant son propre rôle ; - maîtriser sa production dans un cadre collectif ; - apprendre que l'exigence artistique est aussi nécessaire dans l'unisson que dans la polyphonie, dans le chant accompagné qu'<i>a cappella</i> ; - improviser dans des cadres définis et/ou sur des carrures brèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être alternativement auditeur, interprète et créateur ; - s'écouter et parallèlement écouter les autres ; - travailler en groupe, se mettre au service d'une expression collective ; - apprendre ce qui fait un style et s'en emparer ; - mobiliser les références culturelles dont on dispose.

⇒ 3. Tableau de la diversité des projets musicaux

Au terme de la scolarité au collège, chaque élève a réalisé une diversité de projets musicaux dont témoigne, une fois complété, le tableau ci-dessous.

			6e	5e	4e	3e	Chaque année...	
Différents répertoires envisageables	Domaine de la chanson	Chanson actuelle						Au moins deux projets relevant de deux de ces catégories
		Chanson du patrimoine récent						
		Chanson du patrimoine ancien						
		Chanson du patrimoine non-occidental						
	Répertoires "savants"	Air d'opéra ou d'opérette						Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories.
		Air de comédie musicale						
		Mélodie & Lied						
		Air sacré						
		Autres						
	Créations	Création de chanson						Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories.
		Autre création						

C. Les référentiels pour la construction des compétences

Ces référentiels permettent de **construire chaque séquence** dont la succession assure la progression annuelle et de cycle. Le professeur y fait des choix opportuns permettant d'atteindre progressivement les objectifs généraux fixés par l'ensemble du programme.

Le premier référentiel concerne **la voix**, instrument privilégié de l'interprétation et de la création. Les compétences qui y sont identifiées, souvent associées dans la pratique vocale, sont d'autant plus complexes à maîtriser que leur usage est quotidien et instinctif. C'est donc toujours au professeur d'analyser les acquis et difficultés des élèves pour peu à peu satisfaire aux exigences de la musique. Ce référentiel présente un cadre de travail au service des pratiques musicales qui est aussi un outil permettant d'élaborer et de suivre la progression des élèves.

Les référentiels du **timbre et de l'espace**, du **temps et du rythme** et de la **dynamique** forment un ensemble présentant les connaissances et compétences liées à la perception et l'utilisation des paramètres de la musique. Le référentiel concernant le **successif et du simultané** regroupe ce qui est lié à l'organisation des matériaux. Il est complété par le référentiel pour la **forme** qui étend le référentiel précédent au temps long de l'organisation musicale.

Enfin, le référentiel pour les **styles et la culture musicale** inscrit la construction progressive de cet ensemble dans une profondeur esthétique, historique et plus généralement culturelle. Dans ce même esprit, les œuvres écoutées

et interprétées prennent place de façon équilibrée dans le tableau intitulé *Diversité des oeuvres étudiées sur l'ensemble du cycle* présenté en annexe 1.

Annexe 3 : référentiels pour la construction des compétences

⇒ 1. Méthodologie de construction d'une séquence

Associant perception et production, projet musical et étude d'une oeuvre de référence, irriguée par une problématique générale nourrissant les situations d'apprentissage, chaque séquence s'appuie sur un ensemble de référentiels permettant de choisir, préciser et expliciter les objectifs pédagogiques poursuivis. Chacune se construit en respectant les étapes suivantes :

1) Définir les compétences à développer

- Les compétences à acquérir, en nombre réduit, concernent au moins le domaine de la **voix** ainsi que celui des **styles**. S'y ajoutent plusieurs compétences (en nombre toujours limité) issues d'un ou deux **autres domaines**. Dans tous les cas, les compétences choisies gagnent toujours à être travaillées parallèlement dans une diversité de contextes prévus par la séquence envisagée.
- Références tout au long de la séquence, les compétences ainsi visées imposent une **évaluation** continue. Celle-ci permet, d'une part d'ajuster le travail entrepris en fonction des acquisitions et difficultés constatées, d'autre part de mesurer les acquisitions définitives.

2) Choisir l'oeuvre de référence, le projet musical et la problématique générale associant les différentes activités menées

- Fonction des choix précédents, cette deuxième étape permet de choisir **l'oeuvre de référence** étudiée, de définir les **contours du projet musical** et de préciser la **problématique générale** parcourant l'ensemble de la séquence. Dans le cas d'un projet musical d'interprétation, le choix s'appuie sur le tableau *Diversité des projets musicaux*. - Le choix de l'oeuvre de référence et celui de la problématique générale tiennent compte des indications portées par le tableau *Diversité des oeuvres étudiées*.

3) Identifier les compétences associées

- Le choix de l'oeuvre de référence et du projet musical permet ensuite d'identifier des **compétences associées** (dus à la nature des oeuvres choisies) qui peuvent être issues de l'un ou l'autre des sept référentiels. Ni coeur de la séquence, ni cible du travail entrepris, ces compétences associées, elles aussi en nombre réduit, sont néanmoins sollicitées en fonction des situations musicales observées et conduites. Elles permettent notamment de réinvestir des acquisitions antérieures et de préparer les séquences qui suivront.

4) Choisir les oeuvres complémentaires

- La quatrième étape s'attache au choix des **oeuvres complémentaires**. Au service des objectifs généraux de la séquence et des compétences qui s'y rattachent, elles viennent aussi enrichir la réalisation du projet musical et l'étude de l'oeuvre de référence. Elles contribuent également à élargir la palette des **références musicales et culturelles** des élèves.

D. Le numérique, l'espace de la classe et l'éducation musicale

Comme cela a été précisé auparavant, l'impact du numérique sur les pratiques de la musique est considérable et l'enseignement de l'éducation musicale doit s'envisager à l'aune de ces évolutions majeures. Dans un contexte général d'abondance d'informations musicales de toutes natures, il est essentiel que les élèves acquièrent progressivement des repères, expériences, compétences et connaissances indispensables pour tirer parti de cet environnement. Le développement des compétences à percevoir et produire la musique poursuivent ces objectifs. Parallèlement, le numérique permet d'envisager de nouvelles modalités pédagogiques tirant parti aussi bien de l'équipement disponible en classe que des outils personnels dont disposent les élèves.

D.1 Des outils dans la classe

Outre le clavier et l'appareil de diffusion audio de la classe- qui doivent l'un et l'autre être de très bonne qualité -, une salle spécialisée doit impérativement disposer d'un ordinateur central interfacé à un système de visualisation collective afin de permettre à « l'oeil d'écouter ». Le numérique permet en effet de diversifier les représentations visuelles de la musique, d'une représentation solfégique conventionnelle à une représentation graphique analogique ou symbolique, dans tous les cas synchrone avec le flux musical. Ces outils deviennent dès lors de puissants auxiliaires pour guider l'oreille et l'aider à percevoir des éléments particuliers ou bien une organisation formelle complexe.

L'ordinateur de la classe doté d'au moins un microphone adapté permet d'enregistrer fréquemment les productions des élèves pour permettre une évaluation collective et contradictoire qui devient la base de la poursuite du travail engagé sur le projet musical. Enfin, ce même ordinateur permet un pilotage très fin de l'écoute. Les marqueurs nécessaires au travail à mener étant préalablement positionnés par le professeur sur le fichier numérique, le travail

en classe peut instantanément s'adapter à la progression des élèves : le simple rappel d'un marqueur lance immédiatement la lecture du fichier à l'endroit prévu.

Des nombreuses possibilités ouvertes par les technologies pour optimiser et diversifier les pédagogies, les trois précédentes forment un ensemble indispensable qui doit être prioritairement mis en oeuvre, ce qui suppose un équipement fiable et performant.

D.2 Des outils pour l'élève

Par divers outils numériques personnels ou familiaux, les élèves peuvent aisément accéder à l'abondance d'informations musicales aujourd'hui disponibles en ligne et légalement. En complément - ou en perspective - du travail mené en classe, chaque élève peut être engagé à mener des recherches par l'écoute afin de documenter une question travaillée (ou bien de préparer l'étude d'une oeuvre à venir). Adossée à un objectif concret de recherche, comme à des contraintes à respecter, une telle mobilisation nourrit le travail mené dans l'espace collectif de la classe tout en contribuant à une éducation aux médias et à l'information.

Les outils nomades qui se multiplient proposent d'ores et déjà de nombreuses applications pour éditer et même produire de la musique. L'interaction permanente entre la manipulation des objets sonores, les outils d'édition qui y sont liés et la restitution auditive permet d'envisager des démarches complexes et maîtrisées. Lorsque les conditions s'y prêtent, le professeur peut opportunément mobiliser tous les élèves de la classe ou certains d'entre eux afin de travailler avec ces outils à la réalisation d'un pièce (arrangement, création, etc.) répondant à un cahier des charges contraignant issu des compétences développées par les séquences successives..

D.3 Un espace pédagogique organisé pour produire de la musique

La disposition des formations vocales ou instrumentales - en demi-cercle centré sur le chef d'orchestre ou de chœur donne l'incontournable modèle de l'organisation d'une salle spécialisée où la réalisation de *projets musicaux* tient une place centrale.

- La salle est insonorisée et de bonne acoustique ; elle est suffisamment grande pour différencier des espaces spécifiques aux différentes situations d'apprentissage, dont les pratiques musicales individuelles et collectives.
- Son mobilier est adapté aux pratiques musicales et à la fluidité de leur articulation, sa disposition favorisant également l'écoute mutuelle et l'engagement du corps en situation de production ; le mobilier scolaire traditionnel (tables et chaises) est à éviter : cela reste, en toute situation, une entrave à la mobilité des élèves. Il est préférable de privilégier de simples chaises, voire des bancs ou des tabourets organisés en un large demi-cercle.
- Une démarche particulière adossée à la présence d'un instrumentarium donné (batterie, percussions diverses, ordinateur, etc.) induit une organisation spatiale appropriée qui doit être anticipée.

E. L'enseignement complémentaire de chant choral

Comme aux cycles précédents, l'enseignement complémentaire de chant choral est proposé dans chaque établissement à tous les élèves désireux d'approfondir leur engagement vocal et de pratiquer la musique dans un cadre collectif visant un projet de concert ou de spectacle. Cet enseignement est interniveauux et intercycles et s'inscrit dans le prolongement des compétences développées par l'enseignement obligatoire ; il accueille tous les élèves qui le souhaitent sans aucune sélection. La chorale participe fréquemment à des projets fédérateurs réunissant plusieurs collèges, des lycées et des écoles. Elle amène à travailler avec des musiciens professionnels (chanteurs solistes, instrumentistes) et à se produire sur des scènes du spectacle vivant. Elle profite ainsi pleinement du partenariat avec les artistes, les structures culturelles et les collectivités territoriales. Croisant fréquemment d'autres expressions artistiques (danse, théâtre, cinéma, etc.), associant volontiers plusieurs disciplines enseignées, les projets réalisés ouvrent des perspectives nouvelles à la motivation des participants. Conduite par le professeur d'éducation musicale du collège qui en assure la direction artistique, la chorale mobilise et développe diverses compétences à la croisée des cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

F. L'évaluation des compétences et l'autoévaluation

L'évaluation pose un diagnostic, identifie des difficultés, mesure des progrès et valide des compétences. Il s'agit donc d'un acte pédagogique majeur, moteur de l'enseignement dispensé dans un premier temps, photographie des acquis des élèves dans un second. Or, le temps d'enseignement est compté et l'essentiel des activités qui y sont menées repose sur un travail collectif et solidaire. Comment alors construire une évaluation au plus près de l'enseignement dispensé, permettant à l'élève et au professeur de mesurer progrès et acquis ?

Pour chaque séquence, les cibles de l'évaluation sont définies en miroir des objectifs généraux poursuivis par la

séquence et des compétences qui y sont visées (cf. étape 1 de la *méthodologie de construction d'une séquence* en annexe 3). Au terme d'une séquence, l'évaluation portée par le professeur doit dire, pour chaque élève, les cibles atteintes et celles non atteintes. Cette exigence peut être d'autant mieux satisfaite que l'élève, en toute situation, s'approprie les objectifs poursuivis et dispose de repères pour en évaluer l'atteinte. Dans cette perspective, les documents de travail qui, la plupart du temps sont aussi les traces conservées par l'élève, doivent porter une identification claire des objectifs généraux et des principales compétences visées. Cette identification peut aussi permettre à l'élève d'y témoigner de ses acquis et difficultés et devenir acteur de son évaluation. En identifiant précisément les compétences visées par chaque séquence, l'élève y trouvera la motivation nécessaire à sa réussite comme au dépassement de ses difficultés.

Dans cet esprit, une **fiche d'autoévaluation** spécifique à chaque séquence peut être distribuée aux élèves en complément des divers documents de travail (partition transcrite et adaptée, texte de chanson, schéma du projet musical, musicogramme de l'oeuvre de référence, notice sur les oeuvres étudiées, etc.). Elle est individuellement complétée au fil des séances et devient, au terme de la séquence, un précieux auxiliaire pour l'évaluation portée par le professeur. Car c'est bien entendu lui seul qui portera une évaluation générale sur les acquis de chaque élève, évaluation communiquée au-delà de la classe à l'équipe pédagogique et à sa famille, et dont il assumera l'entière responsabilité.

Annexe 4 : Fiche d'Auto-Evaluation

1. Exemple de fiche d'autoévaluation pour une séquence fictive

Nom		Classe	Séquence n°							
Prénom										
* TI = maîtrise/très insuffisante ; INS = maîtrise insuffisante ; AB = assez bonne maîtrise ; B = bonne maîtrise										
Domaines de compétences	Capacités évaluées Je suis capable de....	Auto évaluation				Réservé au professeur				Remarques du professeur
		Maîtrise				Validation*				
		TI	INS	AB	B	TI	INS	AB	B	
Voix	1 ... moduler la dynamique en fonction de l'intention du texte									
Style	2 ...comparer le traitement d'un texte à différentes époques									
Temps et rythme	3 ... identifier des évolutions de tempo									
Dynamique	4 ... identifier des changements d'intensité									
	Connaissances		TI	INS	AB	B	TI	INS	AB	B
Connaissances	10 ... utiliser pour décrire et commenter la musique les termes crescendo, et decrescendo									
	11 ...Identifier de brefs extraits de l'oeuvre étudiée durant la séquence									
Remarques de l'élève										